



## préjudice suite aux manquements à ses obligations contractuelles

Par **LEONETTE**, le **12/06/2011** à **11:53**

Bonjour à tous

Mon fils de 19 ans, ayant signé un contrat de convention de formation de football ( C C F F homologué par la L F P ), c'est vu toute cette année stressé par son travail au lycée d'une part, il repasse son BAC, et l'obligation de performance personnel pour être titulaire dans l'équipe d'autre part. On lui a demandé à un moment de faire un choix entre le BAC ou le football. Il estime que c'est contraire à l'éthique de la formation, d'autant plus que plusieurs clauses du contrat n'ont pas été respectées par le centre de formation (absence d'horaires aménagés entraînant plusieurs heures d'absence de cour...). En conclusion, il n'est pas gardé par ce centre, et le BAC bientôt !

Quelqu'un pourrait nous conseiller quel recours contre ce centre de formation agréé ?

Merci de répondre

Par **gregorynho**, le **19/07/2011** à **15:05**

Bonjour,

Je vous conseille le site [mymoloss](#) ou des juristes spécialisés peuvent vous aider dans vos démarches.

Vous pouvez exposer votre problème et ils vous donneront un avis gratuitement.

Cordialement